

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 09 DECEMBRE 2019.**



**Présents** : Mmes : AVEZARD Brigitte, BOURDALLE Catherine, BERNARD Gemma, LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda, SCHROEDER Marie-Lise et TERRASSE Dominique

MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, GORECKI Fabrice et GROTTIO Mario.

**Absent excusé ayant donné pouvoir** : M. MOUA Daniel à M. DELAGE Jean-Michel

**Absent excusé** : M. JUBLOT Alain.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2019.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance.

**Les délibérations suivantes ont été entérinées :**

⇒ Dépenses d'investissement : Autorisation au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2020 de la commune et du service de l'eau, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2019

⇒ Cession des locaux 19 et 35 rue de l'Eglise. L'agence immobilière TRADIM est chargée de trouver un acheteur.

⇒ Occupation du domaine public : distributeur de baguettes. Celui-ci sera situé en face la bibliothèque de rue. La dalle sera réalisée le plus rapidement possible.

⇒ La durée d'amortissement des frais liés à l'enfouissement du réseau d'alimentation électrique entre le transformateur et le tableau électrique à l'intérieur du local technique du forage du Debray est fixée à 5 ans

⇒ La durée d'amortissement des frais liés aux travaux de renforcement et d'amélioration du réseau d'eau potable rue de Paillard est fixée à 6 ans

⇒ Règlement du cimetière communal, modification de l'article 39 : « le fleurissement, la pose d'une plaque ou de tout autre artifice sera interdit autour et sur le socle supérieur du columbarium ».

La nouvelle disposition de l'espace dédié aux 3 columbariums a été finalisé le 9 décembre 2019. Courant 2020, un enduit sur le mur arrière sera certainement à prévoir.

⇒ Recrutement d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire et saisonnier d'activité pour pallier aux délais nécessaires aux stages d'immersion et à leurs rémunérations.

⇒ Adhésion au groupement de commande de la communauté des communes Giennoises pour la location d'autocars (transport scolaire)

⇒ Adhésion au groupement de commande de la communauté des communes Giennoises pour le contrôle, la fourniture d'extincteurs. Depuis que nous adhérons à celui-ci, la dépense a été divisée par deux.

**Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations.**

- Information sur les nouveaux horaires de la mairie suite à la demande lors du dernier conseil.
- Afin de procéder à la vente des locaux du 19 et 35 rue de l'église, nous avons fait appel à une société de nettoyage.
- La réunion d'information sur la participation citoyenne (voisin vigilant) a réuni une douzaine de personnes. Reste à réaliser la réunion de travail avec les volontaires et le Major Berille courant janvier.
- Livraison des nouveaux photocopieurs le jeudi 12 décembre 2019.

**Questions diverses :**

- Mme Masson s'interroge : la quantité de table mise à disposition à la salle polyvalente est-elle suffisante pour 300 personnes ? Cela va être vérifié et complété si nécessaire.
- M. Gorecki informe que le CFA de Montargis a un effectif de 250 élèves soit 10% de plus que l'année 2018. Il s'est rendu à la conférence des CLI à Paris.
- M. Delage résume sa réunion de 3 heures au SYCTOM de Gien Châteauneuf. Celle-ci portait sur le renouvellement de prestataire à l'usine d'Arrabloy. Le fonctionnement de l'usine d'incinération sera modifié.

Une usine de méthanisation sera construite à côté de l'usine d'incinération.

Il fait également le point sur l'enfouissement des déchets à Saint Aignan des Gués.

La séance est levée à 19h57.

**Pas de conseil en janvier. La commission de finance aura lieu le lundi 24 février 2020 à 18h30.**

**Le prochain conseil aura lieu le lundi 02 mars 2020 à 18h30.**

Le Maire, Michel BEEUWSAERT.